

Animaux dans un Service de Garde



Les animaux peuvent offrir une expérience d'apprentissage précieuse mais peuvent également exposer les enfants et le personnel aux infections, aux blessures et être une source d'allergènes. Les enfants sont vulnérables aux infections des animaux en raison de leur méconnaissance de la transmission des maladies. Les jeunes enfants de moins de 5 ans ont un risque accru de développer des infections telles que Salmonella, car leur système immunitaire n'est pas complètement mature.

Animaux non recommandés dans un service de garde

- × Les animaux errants dont les antécédents médicaux et de vaccination sont inconnus (p. ex. les chiens et les chats errants)
- × Les animaux malades* ou sous traitement médical
- × Les jeunes animaux (p. ex. les chiots ou les chatons âgés de moins d'un an)
- × Les animaux qui ont consommé de la nourriture, des os à mâcher ou des friandises d'origine animale crues (déshydratées ou non) dans les 90 derniers jours
- × Les animaux provenant d'un refuge ou d'une fourrière, sauf s'ils ont séjourné dans un foyer stable durant au moins six mois
- × Les animaux sur le point de mettre bas ou en gestation
- × Les animaux intrinsèquement dangereux (p. ex. les lynx, les lions, les ours, les cougars et les tigres)
- × Les oiseaux de proie (p. ex. les éperviers, les aigles et les hiboux)
- × Les animaux venimeux ou producteurs de toxines (p. ex. les araignées, les insectes, les reptiles et les amphibiens venimeux ou producteurs de toxines)
- × Les animaux agressifs (qui ont manifesté un comportement agressif dans le passé)
- × Les animaux en rut (c.-à-d. les animaux en chaleur)
- × Les animaux exotiques (p. ex. les hérissons et les chinchillas) et les primates non humains** (p. ex. les singes et les lémurs)
- × Les animaux sauvages (p. ex. les écureuils et les suisses)
- × Les espèces réservoirs du virus de la rage (c.-à-d. les chauves-souris, les mouffettes, les rats laveurs et les renards)

Animaux non recommandés dans un établissement pour enfants de moins de cinq ans

- × Les animaux exotiques et les primates non humains
- × Les reptiles (p. ex. les tortues, les serpents et les lézards tels que le dragon barbu et le gecko)
- × Les amphibiens (p. ex. les grenouilles, les crapauds et les salamandres)
- × La volaille sur pied (p. ex. les poussins, les canetons et les oisons); ne pas accepter non plus la présence d'équipement provenant d'un couvoir
- × Les furets
- × Les animaux de ferme (p. ex. les veaux, les chèvres et les moutons)

Protection des enfants et du personnel contre l'infection

- ✓ Les enfants ne doivent manipuler les animaux que sous la surveillance étroite d'un adulte.
- ✓ Laver les mains avant et après avoir manipulé ou nourri des animaux.
- ✓ Garder les animaux à l'intérieur de leurs enclos et ne jamais laisser les animaux courir en liberté.
- ✓ Les animaux ne doivent pas se trouver dans les zones de préparation des aliments, de stockage, d'alimentation ou de sommeil.
- ✓ Retirer immédiatement les animaux malades du centre.
- ✓ Signaler immédiatement au service de santé toutes les morsures et griffures d'animaux.



Nettoyage et désinfection des enclos des animaux

1. Rassembler toutes les fournitures de nettoyage et de désinfection nécessaires.
2. Mettre des gants et des vêtements de protection (p. ex. tablier).
3. Déplacer l'animal vers une zone d'attente temporaire.
4. Éliminer la nourriture, les excréments, la literie, etc. dans un sac poubelle.
5. Nettoyer les enclos des animaux, les contenants de nourriture, les jouets, etc., avec de l'eau et du savon, en utilisant une brosse à récurer pour enlever la saleté. Rincer abondamment à l'eau douce. Les éviers de préparation des aliments pour le nettoyage des enclos d'animaux et des articles connexes ne sont pas recommandés.
6. Désinfecter les articles avec le produit approprié, en suivant les instructions du fabricant.
7. Rincer soigneusement les articles, si nécessaire, pour éliminer les résidus chimiques et sécher.
8. Utiliser de la litière fraîche, de la nourriture, de l'eau, etc., lors de la préparation de l'enceinte et avant le retour de l'animal.
9. Nettoyer et désinfecter les zones entourant l'enclos et la zone de détention temporaire de l'animal.
10. Les éviers de nettoyage doivent également être nettoyés et désinfectés après utilisation.
11. Jeter les gants à usage unique ou nettoyer et désinfecter les gants en caoutchouc réutilisables.
12. Laver les mains.

Ressource: *Recommandations pour la gestion des animaux dans les services de garde d'enfants, 2018, Ministère de la Santé et des Soins de longue durée.*